

Infirmation d'un Jugement de 1° instance après renvoi.

Par robor100, le 12/01/2017 à 16:16

Bonjour,

l'Infirmation totale d'un jugement semble entraîner l' Annulation de toute décision, suite ou application de la décision infirmée.

Mais qu' en est-il du **1er** Jugement d' Appel lorsqu' une Cour d' Appel de renvoi après Cassation infirme le tout-premier Jugement de 1ère instance?

merci robor100

Par robor100, le 12/01/2017 à 16:20

existe t il un texte du CPC qui régit précisément les conséquences de l' "infirmation" ? merci